

L'abbé Pierre et ses convictions *Mon Dieu... pourquoi ?*

Frédéric Lenoir, écrivain et sociologue, directeur de la publication du *Monde des religions*, a réalisé, avec l'abbé Pierre, un livre d'entretiens, publié en octobre 2005 aux éditions Plon. « *Un bijou de sagesse et d'humanité* », commente Henri Tincq dans *Le Monde* du 29 octobre 2005.

C'est d'abord un livre de foi, donc nécessairement un peu hermétique à tout lecteur qui ne serait pas familiarisé aux croyances et à la foi catholique. Ainsi, l'abbé Pierre y parle de Jésus, de l'Eucharistie, des Évangiles ou encore de la Sainte Trinité... En quatrième page de couverture, le livre est même présenté comme « *le véritable testament spirituel de l'abbé Pierre* ».

Mais celui-ci y traite tout autant du célibat et du mariage des prêtres, de l'ordination des femmes dans l'Église, du mariage des homosexuels et de l'homoparentalité, du préservatif. Il dit indirectement ce qu'il pense du cardinal Ratzinger (Benoît XVI) ; il s'inquiète de voir Marie, mère de Jésus, devenir une « *nouvelle idole* » ; il appelle à « *revenir au christianisme des premiers siècles* »... Bref, dans l'univers catholique où tout devrait tourner rond, tout cela n'est-il pas quelque peu « *impertinent* » ? Voici quelques morceaux choisis...

Le célibat et le mariage des prêtres

Pour l'abbé Pierre, la position officielle de l'Église « *ne tient pas* ». Il connaît des prêtres qui vivent en concubinage et, selon lui, « *ils continuent d'être de bons prêtres* ». L'abbé Pierre rappelle que c'est l'Église qui a imposé le célibat des prêtres (certains apôtres, comme Pierre, étaient mariés, assure-t-il). Aujourd'hui, des hommes mariés sont ordonnés dans l'Église catholique, chez les maronites⁽¹⁾ ou les coptes⁽²⁾, qui ont le choix du mariage ou du célibat. Alors, s'interroge l'abbé Pierre, pourquoi pas pour le reste de l'Église catholique ? « *Cela permettrait sans doute de résoudre en partie la crise des vocations et la pénurie des prêtres* ». Et il est convaincu qu'il y aurait toujours autant de vocations au célibat...

Jean-Paul II et le préservatif

L'abbé Pierre déclare qu'il avait « *une réelle admiration* » pour Jean-Paul II, « *son humanisme, sa foi, son total dévouement à l'Église* ». Mais il ne parta-

geait pas toutes ses prises de position. Par exemple, concernant l'interdiction du préservatif. Pour le prêtre, c'est une « *condamnation particulièrement grave pour la réalité africaine* » (cf. le problème du sida)...

Le cardinal Joseph Ratzinger et Benoît XVI

L'abbé Pierre dit d'une personne promue à une plus grande responsabilité qu'elle n'est plus la même. « *Le plus souvent elle s'améliore, se détend, s'assouplit. (...) Elle devient plus tolérante, plus magnanime, plus ouverte* ». Quand on lit entre les lignes, on devine ce que l'abbé Pierre pensait du cardinal Ratzinger, ce « *redoutable préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi* ». Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, il espère de Benoît XVI qu'il permette aux divorcés remariés de communier, ou encore que des hommes mariés ayant élevé leurs enfants puissent être ordonnés prêtres. En revanche, il ne se fait manifestement aucune illusion sur la question de l'accès des femmes aux ministères ordonnés ou sur la position du pape concernant l'homosexualité...

Le mariage des homosexuels et l'homoparentalité

L'abbé Pierre ne dit pas s'il est ouvertement pour ou contre le mariage des homosexuels. Il dit seulement que le mot « *mariage* » est « *trop profondément enraciné dans la conscience collective comme l'union d'un homme et d'une femme pour qu'on puisse comme cela, du jour au lendemain, utiliser le même mot pour un couple du même sexe* ». Il préconise « *alliance* » – « *tout aussi beau et moins étroitement marqué dans l'usage social* »... Quant à l'adoption d'enfants par un couple homosexuel, l'abbé Pierre suggère d'analyser, « *là où l'expérience a été menée, si véritablement le fait de ne pas avoir des parents de sexes différents ne porte pas un préjudice psychologique ou social à l'enfant* ». Et de rappeler ce que l'on sait tous : « *Un modèle parental classique n'est pas nécessairement gage de bonheur et d'équilibre pour l'enfant* »...

⁽¹⁾ – Les maronites, qui doivent leur origine au monastère de Saint-Maron, au sud d'Antioche, se déclarèrent pour l'union avec Rome au XII^e siècle. Le centre principal de l'Église maronite (qui est donc l'une des Églises orientales catholiques) se trouve au Liban, où réside le patriarche et où elle joue un rôle important (Larousse).

⁽²⁾ – Les coptes sont des chrétiens d'Égypte et d'Éthiopie, qui professent le monophysisme (doctrine qui ne reconnaît qu'une seule nature, la nature divine, en Jésus-Christ). Depuis le XVIII^e siècle, une minorité de chrétiens coptes se sont ralliés à Rome (Larousse).

L'accès des femmes aux ministères ordonnés

Pour l'abbé Pierre, pas un seul argument théologique décisif ne démontre que l'accès des femmes au sacerdoce serait contraire à la foi. À l'époque où vivait Jésus, l'homme était considéré comme supérieur à la femme, mais aujourd'hui les mentalités ont évolué. Pourquoi l'Église devrait-elle rester fidèle à ce « préjugé » ?

Marie, mère de Jésus ou nouvelle idole ?

L'abbé Pierre ne peut concevoir qu'on voue à Marie un véritable culte, « lequel finit chez certains par prendre plus de place que l'adoration envers le Créateur ». Pour l'abbé Pierre, cela devient alors de l'idolâtrie. Et de s'interroger : « Marie prendrait-elle la place des déesses de l'Antiquité contre lesquelles le christianisme primitif a lutté » ? Il suggère de ne pas déshumaniser Marie, de ne pas en faire « une quasi-divinité incorruptible » ; il invite à se garder de ce danger d'une montée en puissance de la mariologie...

Le christianisme des premiers siècles

Pour l'abbé Pierre, le retour aux sources, impulsé par le concile Vatican II (1962-1965), n'est pas encore achevé. Selon lui, la papauté « reste trop puissante et reflète encore le visage du pape/empereur ». Par exemple, il rappelle que le pape est élu à vie comme l'était l'empereur. Dès lors, « il faut libérer l'Église de la tutelle romaine sur toutes les églises locales, de son centralisme politique et juridique ». Ce serait une des conditions « pour que l'Église redevienne pleinement évangélique et pour la réconciliation de tous les chrétiens dans l'unité »...

L'existence de l'enfer

L'abbé Pierre souligne qu'aucun concile n'a jamais affirmé l'existence de l'enfer. Utiliser la peur de l'enfer pour convertir, cela lui paraît « une très mauvaise méthode ». Il précise que rien ne permet d'affirmer que l'enfer existe, ou bien, ce qui revient au même, qu'il y ait un seul damné dedans...

Pour aller plus loin...

Quand l' « âge » devient malheureux

Pour mesurer l'ampleur des remous suscités par ces propos de l'abbé Pierre, on peut s'intéresser à deux articles parus dans *Le Monde* :

- Hypolyte Simon, archevêque de Clermont-Ferrand, « Peut-on dévoiler l'intimité d'un vieillard, fût-il l'abbé Pierre ? », *Le Monde* du 3 novembre 2005.
- Frédéric Lenoir, « L'abbé Pierre a-t-il perdu la tête ? », *Le Monde* du 5 novembre 2005.

Hypolyte Simon focalise notamment sur ce « *vieil homme* », ce « *vieillard* » qu'est l'abbé Pierre. Certes, il lui demande de lui pardonner d'évoquer son âge...

Frédéric Lenoir n'a alors aucune peine à nous convaincre que l'abbé Pierre, certes « *malade et épuisé* », est néanmoins « *en pleine possession de ses moyens intellectuels* ». Et d'évoquer le long entretien accordé à Marc-Olivier Fogiel sur France 3 : « *Il y était incisif, déterminé, vif, plein d'humour et de malice : bref, lui-même* »...